



Politique / Formations, conférences, brochures, culture de parti...

# L'école des apprentis conseillers

## QUE FONT LES PARTIS pour aider les (nouveaux) conseillers communaux à comprendre leur(s) devoir(s) ?

Depuis le 4 décembre, les conseillers communaux ont été officiellement installés pour six ans sur les bancs communaux, de la majorité ou de l'opposition. Avec comme décor les débats, commissions parlementaires, rumeurs et autres commentaires du café de commerce sur la « gouvernance » et les devoirs/abus des représentants du peuple. La lourdeur du climat politique aidant, mais aussi, ce serait rassurant, la simple évolution des mentalités font que les conseillers communaux ne sont plus laissés en plan pour exercer leur mission. La formation continuée des conseillers qui était l'apanage des Verts est aujourd'hui prônée par les quatre partis. Et plutôt appliquée en ce début de mandature.

Au PS (lire ci-dessous), tout a été organisé au niveau provincial

depuis le boulevard de l'Empereur. Chez Ecolo, on explique qu'il n'y a rien de vraiment neuf puisqu'il y a longtemps que fonctionnent des cellules de suivi des

élus locaux qui assurent la formation continuée des élus via des « conférences », brochures, etc. D'un point de vue plus liégeois, la locale de Liège a assuré six « formations » sur six thèmes plus précis, mais avant les élections, pour tous les candidats.

### Ateliers disséminés

Au CDH également, c'est au niveau « national » que les choses ont été organisées à travers une série d'ateliers disséminés, de-

puis février, à Bruxelles et dans différentes villes wallonnes. Une majorité des réunions était axée sur la campagne électorale et la communication (construction d'un site internet pour les candidats, etc.). Après les élections, le 19 novembre a vu une session consacrée aux problématiques communales, suivie de réunions sur l'urbanisme, la formation de bourgmestre, la déclaration de mandat et de patrimoine... En 2007, les mandataires CDH se-

ront invités à s'inscrire pour des sessions sur les aspects plus concrets des mandats communaux, CPAS et intercommunaux.

Enfin, au MR, les choses ont été prises en main. Information post-électorale le 2 décembre, modules de formations, cahiers de documentation réalisés ou en passe de l'être par le centre Jean Gol, etc. D'un point de vue local, les Liégeois y ajoutent leur touche : « Pour les six années à venir nous organisons des groupes

*de travail avec les conseillers sur différents sujets et réflexions dont la thématique est calquée sur les compétences des différents échelons », explique Christine Defraigne. Par ailleurs, chaque vendredi avant les conseils communaux et du CPAS, on se réunit avec tous les élus pour étudier l'ordre du jour ensemble, et répondre aux questions éventuelles de ceux qui ne participent pas personnellement aux différentes commissions. » ■*

ÉRIC RENETTE

## Samedi, le PS clôturait ses formations liégeoises

Ils sont une soixantaine, parfois mal réveillés, à partager une tasse de café et des biscuits ce samedi matin à l'entrée de la haute école Léon-Eli Troclet, à Jemeppe. Points communs : ils ont été élus conseillers socialistes aux élections du 8 octobre. Ce matin, pendant trois heures, ils suivront, en étudiants attentifs, des conseils en matière de gestion communale. « Ils étaient plus nombreux lors des cinq sessions précédentes », remarque Gilles Doutrelepon, le jeune « Mon-

sieur Rénovation » du parti qui distribue un syllabus à ceux qui entrent dans l'amphithéâtre.

870 des 1.790 élus socialistes wallons se sont inscrits aux sessions. Le PS liégeois (la plus grosse fédération) représente un quart des intéressés et 200 à 220 Liégeois ont, en moyenne, participé aux cours du samedi. Mais aujourd'hui, pour la dernière session... « Les courses de Noël ont eu les préférences des élus », conclut, non sans plaisanter, le favori de l'Empereur.

En cinq samedis, les syllabus se sont accumulés sur la nouvelle gouvernance (cours prodigué par des membres des cabinets Di Rupo et Courard), sur la démocratie participative, sur la gestion financière d'une commune, sur les marchés publics, puis sur la responsabilité civile et pénale des mandataires. Aujourd'hui, on parle « Contrat d'avenir local ». Les plus disciplinés devront prendre des notes face au chargé de cours de l'ULB venu leur expliquer les ressorts communaux...

Parmi les nouveaux mayeres, on note la présence de l'awansois André Vrancken : le biologiste n'a pas raté de séance. Les autres participants sont inconnus du grand public. Il y a peu de jeunes et presque autant d'hommes que de femmes. « La plupart des élus de longue date sont venus "à la carte", pour parfaire leurs connaissances sur un domaine précis », poursuit Doutrelepon, qui a vu défiler Guy Coëme, Christine Morréale ou Isabelle Simonis.

A 10 h 25, le spécialiste règle

son micro et entame sa leçon. « On peut poser une question ? », demande une dame dans la salle après quelques minutes d'exposé : « Vous parlez du droit d'interpellation du citoyen, mais mon bourgmestre dit toujours que le public ne peut pas intervenir au conseil communal. » L'explication, didactique, précède une série d'autres questions et autant de réponses. Sur les bancs, on prend des notes. Et on attend la récré de onze heures et quart. ■

LAURENCE WAUTERS